

# Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris Nanterre - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Etudes européennes et internationales

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université Paris Nanterre - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Etudes européennes et internationales	Jury par défaut	Tous les candidats	20	196	98	142	13

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

### ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES (LLCER) :

\* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

\* Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

\* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en

général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

\* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

\* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

\* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

## Attendus locaux

Le candidat à l'inscription doit répondre non seulement aux attendus figurant dans les éléments de cadrage national, mais aussi aux attendus suivants, qui tiennent compte de la spécificité de la formation dispensée à l'Université Paris Nanterre :- Disposer d'un très bon niveau (B2) dans 2 des 5 langues suivantes : anglais, allemand, espagnol, italien, portugais. Etre déjà bilingue, voire trilingue, est un atout indéniable pour ce cursus, qui s'adresse notamment aux élèves issus d'un lycée à l'étranger, d'un lycée international ou à section européenne ou internationale, titulaires du baccalauréat option internationale (OIB), du baccalauréat section européenne ou d'un baccalauréat binational.- Avoir un intérêt prononcé pour la culture associée aux 2 langues choisies (littérature, civilisation, arts, cinéma...)- Disposer d'un bon niveau dans une troisième langue, ou être disposé à s'investir dans un apprentissage renforcé et accéléré pour atteindre le niveau requis le plus rapidement possible.- Etre capable de se projeter dans un séjour d'études prolongé dans des universités étrangères (la troisième année repose sur une mobilité internationale obligatoire).- Pouvoir travailler de façon régulière et soutenue dans l'ensemble des matières qui composent un cursus, et savoir s'organiser pour pouvoir faire face à une charge de travail importante, impliquant un travail personnel régulier.- Savoir mener des

recherches documentaires en bibliothèque. Les enseignements de la licence exigent des étudiants un travail personnel et autonome en bibliothèque : collecte d'informations complémentaires au cours, recherche en vue de la préparation des exercices demandés en travaux dirigés, etc. La lecture d'ouvrages spécialisés et la capacité d'en rendre compte sont au fondement du travail de l'étudiant.- Savoir élaborer un « projet de formation motivé » cohérent avec la formation postulée, en mobilisant ses compétences d'expression écrite pour justifier sa motivation pour cette formation plutôt que pour une autre. Cela implique la connaissance précise de son contenu et des poursuites d'études et insertions professionnelles qu'elle permet, et un intérêt pour les objets étudiés. Pour la réussite dans cette filière, la motivation du candidat à donner sens à ses études et son investissement personnel important à ce stade autant qu'un projet déjà stabilisé. Au cours de la licence, l'étudiant sera accompagné dans la précision de son projet professionnel.

## Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : [www.nom\\_du\\_pays.campusfrance.org](http://www.nom_du_pays.campusfrance.org) (exemple : [www.maroc.campusfrance.org](http://www.maroc.campusfrance.org)).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Ce cursus permet à des étudiants déjà bilingues d'étudier de manière approfondie deux langues et cultures étrangères (parmi anglais, allemand, espagnol, italien, portugais). Il leur permet : 1- d'étudier de manière approfondie deux langues et cultures étrangères ; 2- et de replacer l'étude des langues dans un cadre international qui concilie l'étude de l'Europe dans toutes ses dimensions (linguistique, artistique, historique, politique, géographique...). Ce cursus s'adresse à des étudiants doués d'une excellente maîtrise des langues et permet, aux étudiants qui le souhaitent, d'effectuer la L3 entièrement à l'étranger. Il s'adresse en particulier aux titulaires du bac option internationale (OIB) ou d'un bac binational, aux élèves des sections européennes ou de lycées français à l'étranger. Pour en savoir plus : <http://formation.parisnanterre.fr/L74> Les élèves de CPGE des 70 établissements conventionnés peuvent s'inscrire cumulativement dans cette formation : <http://cpge.parisnanterre.fr>

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

La commission a utilisé l'outil d'aide à la décision en pondérant notamment les notes de langue vivante (critère essentiel) et les notes de français et d'histoire géographie (critère important). Ce panier de notes a permis de faire un classement préalable des candidats. La commission a ensuite statué à la main sur tous les dossiers de la liste, sans forcément respecter l'ordre obtenu par l'outil d'aide à la décision. Chaque dossier a fait l'objet de deux évaluations.

Nous avons tenu compte des résultats scolaires, des appréciations des enseignants dans l'ensemble des bulletins scolaires et pour l'ensemble des matières (critère très important), et surtout (critère essentiel) des informations attestant une bonne connaissance des langues étrangères (appries au lycée ou dans un contexte extra scolaire), et de l'appétence pour la formation (bonne connaissance du programme de la formation EEI, dont le livret est accessible sur le site de l'UFR LCE de l'Université Paris Nanterre, goût pour les langues vivantes, la littérature et l'histoire).

Enfin, nous avons tenu compte de la diversité des profils afin de favoriser le plurilinguisme au sein de la formation, pour qu'il y ait aussi bien des étudiants en portugais, italien, allemand, espagnol, ou anglais. Nous avons également été très attentifs aux étudiants qui ont appris trois langues vivantes en plus du français, à condition que ces langues soient enseignées dans la formation.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Nous recommandons aux candidats de mettre en valeur leurs connaissances des langues proposées au sein de la formation: anglais, allemand, espagnol, italien et portugais. Nous serons attentifs aux parcours scolaire et extra scolaire qui montrent les liens avec ces langues, il est donc important de donner toutes les précisions souhaitées dans la lettre de motivation et les champs dédiés aux activités en dehors du lycée.

Nous n'assurons pas de formation en chinois ou russe au sein du parcours EEI, nous recommandons aux potentiels candidats de s'orienter vers les formations en LEA proposées dans notre université ou dans d'autres établissements pour ces deux langues. Nous attirons l'attention sur le fait que les deux langues obligatoires au sein du parcours EEI sont étudiées à égalité dans la formation. Une troisième année de Licence à l'étranger est fortement recommandée aux étudiants du parcours EEI. Il convient donc d'envisager une mobilité internationale dans une université où il sera possible de suivre un cursus dans une des deux langues étudiées.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	notes de première et de terminale, baccalauréat (français, et particulièrement LV1 anglais, LV2, histoire-géographie) + E3C selon les cas	notes de première et de terminale	"Les bulletins scolaires sur la scolarité de première et terminale, le contrôle continu au bac pour les dossiers observés en mai, éventuellement la note au grand oral ; -les résultats et notes du baccalauréat (ou équivalent) et post-baccalauréat (pour les candidats qui ne sont pas bacheliers 2023), en particulier en Histoire, Philosophie, Littérature française, Littérature étrangère, langues vivantes. - le niveau B2 en langue française attesté par un certificat (pour les candidats étrangers)."	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Niveau B2 en anglais, attestation de niveau B2 en langue française (candidats étrangers). Les résultats post-baccalauréat (pour les candidats qui ne sont pas bacheliers en 2023).	Niveau attesté par les notes en anglais, oral et écrit, de première et terminale dans les bulletins transmis sur parcoursup. Valorisation des résultats de l'option "langues et humanités"	Niveau attesté par les notes en anglais, oral et écrit, de première et terminale dans les bulletins transmis sur parcoursup. Valorisation des résultats de l'option "langues et humanités"	Très important



Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Savoir-être	Fiche avenir		Fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation motivé		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt		Activités et centres d'intérêt	Important

**Signature :**

Philippe GERVAIS-LAMBONY,  
Président de l'établissement Université Paris  
Nanterre